

Publication externe de poste vacant

50537355

Job Posting Title

CONSEILLER TECHNIQUE PRINCIPAL CHARGÉ DES SYSTÈMES DE LABORATOIRE – CDC AFRIQUE

Date de début

14.06.2018

End Date

16.07.2018

Code de référence

CDC 12 /04

Désignation de la fonction

SENIOR TECHNICAL OFFICER (LAB SYSTEMS) – AFRICA CDC

Organization

Créée en tant qu'organisation continentale panafricaine unique en son genre, l'Union africaine est chargée de conduire le processus d'intégration rapide et de développement durable de l'Afrique par la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les peuples et les États africains, ainsi que par l'établissement d'un nouveau partenariat avec les autres régions du monde. Le Siège de l'Union africaine est établi à Addis-Abeba, la capitale de l'Éthiopie.

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) a été officiellement lancé à Addis-Abeba (Éthiopie), le 31 janvier 2017. Le CDC Afrique est la première agence de santé publique continentale en Afrique et aspire à une Afrique plus sûre, plus saine, plus intégrée et plus forte, où les États membres sont capables de répondre efficacement aux épidémies de maladies infectieuses et autres menaces pour la santé publique. La mission de l'agence est de renforcer les capacités des institutions de santé publique d'Afrique à détecter et à répondre rapidement et efficacement aux épidémies et à d'autres problèmes de santé grâce à un réseau intégré de programmes continentaux de préparation, d'intervention, de surveillance, de laboratoire et de recherche.

En vue de la réalisation de sa mission, le CDC Afrique collabore avec les États membres de l'Union africaine, l'OMS et les partenaires travaillant dans les cinq sous-régions géographiques d'Afrique pour renforcer leur capacité dans cinq domaines prioritaires stratégiques : (1) la surveillance de la santé publique et l'information sur les maladies ; (2) la préparation et l'intervention pour les urgences de santé publique ; (3) les systèmes et les réseaux de laboratoire de santé publique ; (4) les systèmes d'information et de technologie pour la santé publique ; et (5) les instituts de recherche en santé publique et les instituts de santé publique. Les principes directeurs qui régissent le CDC Afrique sont, entre autres, le leadership, la gestion, les financements, la main-d'œuvre, les partenariats et l'innovation.

En vue de la réalisation de cet objectif, l'Union africaine entend renforcer sa capacité à s'acquitter de sa mission en procédant, entre autres, au renforcement de sa structure organisationnelle et de son expertise. La

Commission de l'Union africaine invite par conséquent les ressortissants et les citoyens des États membres à faire acte de candidature au poste de Conseiller technique principal du CDC Afrique.

Les pays les moins représentés

Les candidats des pays les moins représentés à la Commission de l'Union africaine suivants sont encouragés à soumettre leurs candidatures : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Cap-Vert, Comores, Congo (RDC), Ghana, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guinée-Conakry, Madagascar, Mali, Maroc, Namibie, Rép. Centrafricaine, République arabe sahraouie démocratique (RASD), Sao Tomé et Príncipe, Seychelles, Somalie, Soudan du Sud.

Service

1. Poste

Intitulé du poste : Conseiller technique principal

Grade : P3

Département/Agence : CDC Afrique

Superviseur : Chef de division chargé des systèmes de laboratoire – CDC AFRIQUE

Lieu d'affectation : Addis-Abeba (Éthiopie)

Poste 1

Projet

2. Objectif du poste

Le conseiller technique principal du CDC Afrique est responsable de la fourniture d'une assistance technique dans les pratiques et les systèmes de laboratoire pour promouvoir les priorités et initiatives stratégiques de CDC Afrique par l'intermédiaire des partenaires régionaux de mise en œuvre. Ces programmes et activités visent à améliorer la santé des populations africaines par la prévention des infections, par la surveillance des maladies et par des interventions en cas d'urgence (y compris les épidémies, les catastrophes naturelles, les catastrophes provoquées par l'homme et les urgences régionales et internationales de santé publique) et par le renforcement des capacités à réduire le fardeau des maladies sur le continent. Dans la mise en œuvre des activités de la Division, il apporte une assistance à la mise en œuvre des activités de surveillance et de diagnostic de laboratoire en santé publique, au développement du personnel, au renforcement des systèmes d'information, des réseaux de laboratoire et d'autres activités de renforcement des systèmes de santé connexes. Les activités du CCR sont principalement mises en œuvre par l'intermédiaire des réseaux régionaux de surveillance et de laboratoires (RISLNET) sous la coordination des Centres collaborateurs régionaux et en collaboration avec les États membres, les instituts nationaux de santé publique, l'OMS et d'autres partenaires techniques pour renforcer les capacités et améliorer l'efficacité des infrastructures de santé publique existantes dans la région qui ont pour mission de prévenir, détecter rapidement et faire face de manière résolue aux menaces actuelles et émergentes en santé publique, y compris les épidémies potentielles et la propagation des maladies infectieuses. Les facteurs sociaux et environnementaux du CDC Afrique seront déterminants, y compris le facteur démographique, les difficultés, les voyages et d'autres conditions locales.

Tâches

Principales fonctions et responsabilités

Le conseiller technique principal du CDC Afrique doit assumer les tâches suivantes :

- a) Fournir une assistance technique pour s'assurer que la vision, la mission et les valeurs directrices du CDC Afrique sont élaborées, communiquées et mises en œuvre par les Centres collaborateurs régionaux du CDC Afrique (CCR) et les partenaires de mise en œuvre, le cas échéant ;
- b) Planifier, élaborer et mettre en œuvre des politiques et des objectifs de programme spécifiques aux CCR, ainsi que des plans stratégiques, des plans de travail annuels, des plans d'action, des plans d'utilisation des ressources, des budgets, des plans de performance du personnel pour la réalisation des stratégies

fondamentales, des objectifs axés sur les résultats et des objectifs ;

- c) Assurer l'évaluation et l'établissement de rapports d'activités ;
- d) Fournir des avis et des conseils d'expert aux États membres, aux CCR, aux INSP, aux partenaires et parties prenantes clés concernant la mise en œuvre des initiatives et programmes de renforcement des systèmes de laboratoire du CDC Afrique – ce travail peut également inclure le soutien d'activités de préparation et d'intervention en situation d'urgence, le renforcement du suivi et de la surveillance des maladies, le renforcement des systèmes de laboratoire, le renforcement des systèmes d'information sanitaire, le développement des ressources humaines et d'autres activités par le biais des réseaux régionaux intégrés de surveillance et de laboratoires (RISLNET) ;
- e) Fournir une assistance technique pour améliorer la gestion des laboratoires grâce à la mise en œuvre de l'outil de Renforcement de la gestion des laboratoires en vue de l'accréditation (SLMTA) et le Processus graduel d'amélioration d'un laboratoire en vue de son accréditation (SLIPTA) dans des laboratoires de référence sélectionnés ;
- f) Faciliter et coordonner l'élaboration des procédures opérationnelles standard et des mécanismes de suivi et d'établissement de rapport en vue du renforcement des systèmes et réseaux de laboratoires régionaux et nationaux ;
- g) Faciliter et coordonner l'élaboration d'outils et de systèmes pour l'analyse, l'interprétation et l'utilisation des données de surveillance des laboratoires pour élaborer des politiques de santé publique et orienter les décisions d'affectation de ressources en santé publique ;
- h) Faciliter et coordonner l'élaboration d'outils de planification et de guides de référence pour le renforcement des capacités régionales de surveillance des laboratoires, en collaboration avec les INSP ;
- i) Faciliter et coordonner le soutien à la surveillance multisectorielle des laboratoires dans les différents services et les centres collaborateurs régionaux, le cas échéant ;
- j) Travailler en étroite collaboration avec le bureau du chef chargé de la gestion et de l'administration pour s'assurer que toutes les ressources nécessaires à la mise en œuvre des activités de l'Unité sont communiquées, traitées et réalisées ;
- k) Faciliter et assurer le suivi et l'établissement de rapports relatifs aux dépenses de l'Unité ;
- l) Faciliter, coordonner et/ou diriger, le cas échéant, l'élaboration de propositions et de programmes techniques et/ou rédiger, contribuer et/ou passer en revue des propositions pour la mise en œuvre des initiatives, programmes et projets de l'agence ;
- m) Faciliter et coordonner l'élaboration de notes d'information, de documents stratégiques, des lignes directrices et des directives opérationnelles standard ou y contribuer ;
- n) Aider à diriger les efforts visant à documenter les résultats et les leçons tirées des projets sous forme de livres blancs ou d'articles de revues ;
- o) Contribuer aux rapports, diapositives et d'autres documents, le cas échéant ;
- p) Sous la direction du chef de commandement des interventions désigné par le CDC Afrique, assurer la prestation de services techniques en appui aux activités d'intervention d'urgence du CDC Afrique, le cas échéant où cette tâche lui serait confiée ;
- q) S'acquitter de tout autre tâche qui pourrait lui être confiée.

Exigences

3. Qualifications universitaires

Le candidat doit être titulaire d'un Master en sciences de laboratoire ou dans un domaine connexe tel que l'immunologie, la microbiologie, la virologie et la recherche sur les services de santé.

Un diplôme en études cliniques (par ex. M.D., M.Phil. en médecine, pharmacie, sciences infirmières) ET un Master dans une discipline connexe ou un doctorat (par ex. Ph.D., Sc.D. ou D.PH.) dans un domaine connexe tel que les sciences de laboratoire, l'immunologie, la microbiologie, la virologie, la santé publique, l'épidémiologie, la recherche sur les services de santé, la recherche sur les résultats en santé, la biostatistique, les sciences de l'environnement ou les sciences de la décision sont préférables.

4. Expérience professionnelle requise :

- a) Il doit également avoir une expérience* pertinente d'au moins 5 ans dans la mise en œuvre de programmes de santé publique, notamment de programmes spécifiques sur les pratiques et les sciences de laboratoire ou d'autres programmes de santé publique et/ou dans la recherche en sciences de la santé et sur les résultats au sein d'une agence gouvernementale, d'une institution universitaire, d'un organisme de recherche ou d'une entreprise du secteur des sciences de la vie.
- b) Il doit avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle pertinente dans un laboratoire de diagnostic et/ou de recherche dans le secteur public ou privé.
- c) Des connaissances et une expérience de la mise en œuvre de systèmes de gestion de la qualité destinés aux laboratoires (SLMPTA, SLIPTA, SMQ ou d'autres systèmes connexes).
- d) Une compréhension claire des systèmes de santé sur le continent africain et une bonne connaissance du fonctionnement des ministères de santé des États membres.
- e) Une connaissance des programmes de recherche en santé publique et des travaux de recherche sur l'épidémiologie et la surveillance, une connaissance sur le renforcement des systèmes de santé et une expérience dans le soutien de projets et de programmes relevant de ministères gouvernementaux et de donateurs externes. Des connaissances et une expérience du soutien des programmes de laboratoire en santé publique ou d'autres projets et programmes du secteur public relevant des ministères et des bailleurs externes.
- f) Une connaissance des problèmes de santé publique en Afrique, avec au moins 10 ans d'expérience de travail en Afrique.

* On entend par expérience pertinente le travail dans un laboratoire universitaire, un laboratoire de santé publique, un laboratoire privé ou un programme de recherche en sciences de la santé ou d'autres programmes liés à la santé publique.

5. Aptitudes et compétences requises

A. Compétences fonctionnelles

Excellente maîtrise de l'expertise technique et une expérience dans le soutien et la gestion de programmes complexes de laboratoire en santé publique, tout particulièrement une expérience dans la prévention et le contrôle des maladies et les systèmes de surveillance épidémiologique et d'information sur la santé ;

Une connaissance des pratiques et processus de gestion et d'administration généralement utilisés par les programmes de santé publique et d'autres programmes du secteur public.

Bonnes compétences en rédaction technique, en plus des compétences en rédaction de rapports narratifs et financiers.

Excellentes compétences en matière d'organisation et de gestion du temps et une capacité éprouvée à respecter des délais très courts et à travailler sous pression.

Excellentes compétences et aptitudes à traduire des informations en plans programmatiques, présentations, notes d'information, rapports, propositions de financement qui s'adressent aussi bien à des techniciens qu'à des profanes.

Excellentes aptitudes en matière de relations interpersonnelles et capacité à travailler dans un environnement multiculturel.

Excellentes aptitudes en communication orale et écrite et en présentation pour assurer la consultation de programme et donner des réponses fiables aux demandes d'information.

Excellentes compétences en rédaction technique et scientifique, en plus des compétences en rédaction de rapports narratifs et techniques ;

Compétent et ingénieux dans la collecte, l'analyse et l'utilisation de données en vue de formuler des recommandations, de prendre des décisions techniques et de les communiquer aussi bien à des techniciens qu'à des profanes.

Excellente maîtrise de l'outil informatique, y compris des logiciels de gestion de bureau et statistiques et des systèmes d'information numériques en ligne.

Compétences personnelles

Capacité à travailler sous pression, à garder le cap et à respecter les délais ;

Excellentes compétences en matière d'analyse et de résolution de problèmes ;

Aptitude à utiliser un langage clair et concis dans les correspondances, y compris l'adaptation du contenu à l'objectif et au public cible dans la rédaction d'exposés et de rapports ;

Aptitude à travailler dans un environnement multiculturel ;
Un niveau d'autonomie élevé dans le travail, mais avec un esprit d'équipe développé ;
Ayant une faculté d'adaptation, patient, ingénieux, résilient et flexible ;
Pro-actif et axé sur la recherche de solutions.

6. Connaissance des langues

Le candidat doit maîtriser au moins une des langues de travail de l'Union africaine. La connaissance d'une ou de plusieurs autres langues de travail serait un atout.

7. Durée du contrat

L'engagement à ce poste se fait sur la base d'un contrat régulier pour une période de 3 ans, dont les 12 premiers mois seront considérés comme une période probatoire. Par la suite, le contrat est renouvelable pour une période de deux ans, sous réserve de résultats et de réalisations satisfaisants.

8. Égalité de chances

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes, et les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

9. Rémunération

À titre indicatif, le salaire de base pour ce poste est de 37 453,00 \$ EU (P3 Échelon 1) par an. À ce salaire s'ajoutent d'autres émoluments, tels que l'indemnité de poste (46 % du salaire de base), l'indemnité de logement (22 932,00 \$ EU par an), l'indemnité pour frais d'études (100 % des frais de scolarité et d'autres frais connexes jusqu'à un maximum de 10 000 \$ EU par enfant et par an), pour les fonctionnaires internationaux de la Commission de l'Union africaine.

Comment soumettre sa candidature

Les dossiers de candidature, qui doivent parvenir à la Commission au plus tard le 16th July 2018, sont à envoyer à l'adresse du Site de recrutement en ligne de la Commission de l'UA <http://www.aucareers.org>. Les candidatures déposées font l'objet d'une sélection automatisée selon les critères d'évaluation publiés de l'Avis de vacance de poste et sur la base des informations fournies par les candidats. Concernant les exigences de l'Avis de vacance de poste, les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes relatives à leurs qualifications, y compris leur formation, leur expérience professionnelle et leurs connaissances linguistiques. Chaque candidat doit garder à l'esprit que tout dépôt de candidatures incomplètes ou incorrectes peut les rendre irrecevables dans le cadre du poste vacant. Une sélection et une évaluation des candidatures seront effectuées en fonction des informations fournies. Une fois déposées, les candidatures ne peuvent pas être modifiées. Les personnes dont la candidature est retenue pour la sélection feront l'objet d'une procédure de vérification des références afin de s'assurer de l'exactitude des informations fournies dans la candidature.

Direction de l'Administration et de la Gestion des Ressources humaines

Direction, Commission de l'Union africaine

Addis-Abeba (Éthiopie)

Type de contrat

Régulier (Longue durée)

Taux d'activité

Temps plein

Établissement

Headquarters